

ARRÊTÉ DU MAIRE

DÉPARTEMENT
TULLE
CANTON
TULLE
COMMUNE
Secrétariat Général
NG/SC

Arrêté portant approbation de la donation par Madame Annie BALLET de photographies

Le Maire-Adjoint délégué aux affaires Culturelles,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2026 donnant délégation au Maire et aux adjoints pour régler les affaires prévues aux articles L.2122.22 et L.2122.18 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté n°58 du 3 avril 2026 portant délégation de fonctions et de signature à Madame Hélène DESCHAMPS, Quatrième adjoint,
- Considérant que la donation de 15 photographies de l'école de Souilhac (1951-1968) et de 16 photographies de l'école Annexe de Tulle (1952-1967) a été proposée aux Archives municipales de la Ville de Tulle par Madame Annie BALLET demeurant 102, Boulevard de la Barrière à ISSOIRE (63500),
- Considérant que cette donation permet de mieux appréhender l'histoire de l'école à Tulle dans les années 1950 et 1960,

ARRETE :

ARTICLE 1er : Approuve la donation par Madame Annie BALLET de 15 photographies de l'école de Souilhac (1951-1968) dont l'institutrice était Marthe Cueille, mère de la donatrice, et de 16 photographies de l'école Annexe de Tulle (1952-1967), dont l'instituteur était Monsieur Paul Cueille, le père de la donatrice.
Cette donation, d'une valeur totale de 100 €, est vouée à intégrer le fonds des Archives municipales de la Ville de Tulle.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Corrèze
- Monsieur le Trésorier Principal de TULLE
- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de TULLE
- Madame Annie BALLET.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

Transmis au contrôle de Légalité le : 26/05/2026
Date et Réf. de l'accusé de réception 26/05/2026
AD 102 - 1305 2026



TULLE, le 13 mai 2026

Le Maire-Adjoint,

Hélène DESCHAMPS